

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 31

Artikel: Dans l'hôtellerie de Château-d'Oex
Autor: M.W.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-541211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ouvrière et les conditions du travail. La commission a estimé qu'il ne lui appartenait pas de servir d'intermédiaire pour la transmission d'un postulat pareil; cette décision ne causera aucun regret dans les milieux patronaux.

La commission était saisie — ceci doit être rappelé également — de mémoires de la Société suisse des hôteliers, de l'Union Helvetia et d'autres organisations du personnel. Celui de notre association attirait encore une fois l'attention sur les graves conséquences économiques de la loi sur le repos hebdomadaire pour l'hôtellerie et pour les possibilités d'existence de cette industrie. Il soulignait les objections formulées dans nos milieux contre certaines dispositions du projet et recommandait en particulier une plus grande élasticité des prescriptions légales en ce qui concerne l'emploi du personnel en des occasions exceptionnelles. La pétition s'élevait en outre contre les chicanesuses prescriptions de surveillance policière et rappelait expressément la résolution de la S. S. H. suivant laquelle *notre association serait obligée de combattre un projet qui imposerait à l'hôtellerie des charges nouvelles insupportables*. Aujourd'hui encore, les organes dirigeants de la S. S. H. n'ont pas changé d'avis. On verra, lors des délibérations à la commission du Conseil des États et en séances plénières des Chambres, si notre parlement saura apprécier sainement la situation et tenir compte équitablement des besoins de l'industrie hôtelière.

Dans l'hôtellerie de Château-d'Oex

La station estivale et hivernale de Château-d'Oex est entrée dans une période de réjouissant développement. Les principaux hôteliers de la localité, convaincus de la nécessité de moderniser leurs maisons, se sont mis courageusement à l'oeuvre. C'est ainsi que l'hôtel Rosat, par exemple, vient de subir une transformation importante, dont le devis ascendait à environ 300.000 francs. C'est en 1845, rentrant de Paris, que M. Héli Rosat, grand-père du propriétaire actuel, ouvrit une modeste pension dans le vieux chalet qu'il possédait sur le terrain où est construit l'hôtel d'aujourd'hui. Vingt ans plus tard, la pension fut agrandie; en 1866 s'ouvrit le bâtiment de pierre qui est encore le centre du nouvel hôtel et l'établissement compta une vingtaine de chambres. En 1881, Héli Rosat remit son entreprise à son fils Victor. Devenue

encore une fois trop petite, la pension Rosat subit une transformation en 1897 et en 1903 on lui adjoignit le beau chalet voisin de l'hôtel. Après trente années de labeur, en 1911, M. Victor Rosat remit à son tour la pension à son fils Alfred, pour se retirer avec son épouse dans sa retraite paisible de la Frasse. L'année suivante, M. Alfred Rosat procéda à d'importantes agrandissements et sa pension devint l'hôtel Rosat, avec 80 lits. Ce printemps, M. et Mme Rosat mettaient en soumission la transformation complète de la maison. Sous la direction des architectes Gribi et Paschoud, le vieux hôtel Rosat prit rapidement un aspect très moderne. Le nouvel hôtel compte cent lits et il est doté des derniers perfectionnements: ascenseurs, téléphone public dans toutes les chambres, magnifiques salles de bains pour appartements, eau courante chaude et froide dans toutes les chambres, terrasse pour cures d'air, etc. Cette adaptation aux exigences du jour donnera un réjouissant essor à l'hôtellerie de Château-d'Oex.

L'hôtel Beau-Séjour, que viennent d'acquérir M. et Mme Müller, a subi également de grandes transformations intérieures. Toutes les chambres au midi ont été munies de lavabos distribuant l'eau chaude et froide à volonté. Quelques salles de bains permettront de louer de jolis appartements. L'extérieur, complètement remis à neuf, donne une belle allure à cet hôtel récent, qui date de la construction du chemin de fer.

Une agréable peinture des façades donne aussi un air neuf à l'hôtel du Parc, de vieille renommée, exploité par sa propriétaire, Mme Paul Berthod.

A la mi-juillet, les hôtels de Château-d'Oex étaient déjà aux trois quarts pleins et s'attendaient à être très prochainement au complet. Les pensions et les chalets abritaient également une nombreuse clientèle.

Quant à la faillite du Grand Hôtel, elle ne nuira en rien au développement touristique de Château-d'Oex. Cet établissement, qui possède un confort tout à fait moderne, ne tardera pas à reprendre sa place et à retrouver peu à peu la prospérité.

Une chronique de 1887 disait: « De nombreux étrangers viennent passer l'été à Château-d'Oex. On peut sans exagérer évaluer leur nombre à 600 en moyenne pendant les mois de juillet et août. En hiver, les installations sont trop peu nombreuses. Il serait difficile de loger confortablement plus d'une centaine de personnes pendant la saison froide. » — Aujourd'hui, les hôtels, pensions et chalets de Château-d'Oex peuvent recevoir confortablement plus de mille personnes. Pendant l'été 1929, on a enregistré plus de 30.000 nuitées dans les différents hôtels de la station; ce chiffre est de 40.000 pour les nuitées de l'hiver 1929-30. Ces quelques indications sont la meilleure preuve du développement favorable de l'hôtellerie de Château-d'Oex.

(D'après M. W. B., Journal de Château-d'Oex.)

Pour le développement de Bex-les-Bains

Nous tirons les informations qui suivent d'une correspondance particulière de Bex à la Feuille d'avis de Lausanne, en date du 21 juillet:

Les deux sociétés locales qui s'occupaient parallèlement des intérêts de Bex-les-Bains, le *Syndicat d'initiative* et la *Société de développement*, ont pris une excellente décision. A la suite de démarches diverses, les deux groupements se sont réunis en assemblées générales extraordinaires et ont décidé en principe, chacun séparément, la fusion. Puis une assemblée constitutive commune, qui a eu lieu le 18 juillet sous la présidence de M. Ch. Paillard, président du conseil communal, a procédé à la mise sur pied de l'organisation nouvelle unique, qui portera le nom de *Syndicat d'initiative et de développement de Bex-les-Bains*.

Cette dernière assemblée avait tout d'abord à discuter et à adopter un projet de statuts, élaboré par une commission mixte comprenant des représentants des deux sociétés. L'article 15, concernant les comités des diverses sections, a donné tout particulièrement lieu à une joute oratoire entre hôteliers, médecins et membres moins directement intéressés; il a été adopté finalement dans la teneur proposée par la commission. Le comité de chaque section se composera d'un président et des membres qu'il jugera utile d'adopter. Les hôteliers sociétaires qui fourniront une subvention spéciale (sur les nuitées) feront partie d'office de la section publicitaireréclame, ainsi que les médecins de la localité. Au cours de la discussion générale, MM. Heinrich, Klopfenstein et Koehler, hôteliers, Chabloy-Comte et Gunning, directeurs d'instituts, C. Michaud, directeur du chemin de fer Bex-Gryon-Villars, le docteur Vuilleumier, etc. ont successivement pris la parole, dans un esprit de cordiale bonne entente. Enfin les statuts ont été adoptés sans opposition.

L'assemblée a procédé ensuite à la nomination du comité central, qui sera présidé par M. Chauvy. L'hôtellerie y est représentée par M. Koehler, directeur du Grand Hôtel de Bex et de l'hôtel des Bains. Le comité de l'importante section de publicité-réclame sera présidé par M. Koehler fils et M. le docteur Vuilleumier dirigera la section d'hygiène et bains publics. Le Bureau de renseignements dépendra de la section publicitaireréclame.

Les deux anciennes sociétés boucleront leurs comptes au 30 septembre et établiront un état de situation, exact en vue de la liquidation et de la fusion des affaires.

La fusion des deux sociétés parallèles est l'heureux dénouement d'une longue crise et elle est accueillie avec satisfaction par la population de la contrée. Ainsi centralisés, les efforts faits en vue du développement de Bex-les-Bains seront certainement plus féconds et donneront des résultats plus tangibles, pour le plus grand avantage du commerce local et de l'industrie hôtelière de la station.

La plage de Neuchâtel

Grâce aux efforts persévérants et désintéressés d'un groupe de citoyens, grâce aussi à l'appui bienveillant de l'Association pour le développement économique de Neuchâtel et des autorités locales, cette ville, après tant d'autres, a maintenant sa plage. Et cette plage est l'une des plus belles de la région.

Elle est située à Monruz, à droite de la route cantonale de Neuchâtel à St-Blaise, sur un emplacement idéal qui se prête admirablement bien au but qu'on lui a assigné désormais.

Un grand parc pour automobiles est établi à l'entrée, où le tramway de la ligne No 1 dépose les voyageurs venant de Neuchâtel ou de St-Blaise. Derrière un rideau d'arbres magnifiques, loin de la poussière et des regards indiscrets, un chemin conduit à la plage.

Au bord même de l'eau, on a aménagé deux trottoirs bétonnés de 70 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur. Ils sont séparés par un petit bassin où des degrés facilitent l'accès du lac.

Sur cette grande terrasse ont été installés des tables, des chaises et des parasols qui y rendent le séjour fort agréable. On peut y consommer des boissons sans alcool, services d'un petit pavillon où on loue en outre les meubles de plage, les tentes et les effets de bains.

Quatre escaliers, répartis sur toute la longueur de la terrasse, permettent de descendre dans l'eau, où sont aménagés deux bassins de 30 mètres de long pour les enfants et les baigneurs qui ne savent pas nager. Un radeau flottant et un plongeur complètent les installations pour les habitués du lac et des sports aquatiques.

En plus de la bordure et des escaliers déjà cités, en arrière de la terrasse, il y a une plage de sable fin de 70 mètres sur 12 et d'une épaisseur de 30 centimètres. On peut y prendre commodément les bains de soleil.

Dans le fond s'élève le bâtiment central, qui comprend la caisse, les locaux pour le déshabillage en commun, une infirmerie, un poste téléphonique, etc. Les locaux de déshabillage comportent 650 casiers pour y ranger les effets et deux corps de 34 cabines particulières qui sont louées à l'heure ou à la journée.

En plus d'un local de douches, on a établi devant les cabines un canal d'eau courante pour y débarrasser les pieds du sable qui s'y est attaché.

Deux bâtiments centraux, trois chemins bétonnés conduisent au lac; cette innovation sera certainement très appréciée des baigneurs.

Des jeux populaires sont installés dans la rade, à l'ouest de laquelle on a aménagé un petit port pour les embarcations à rames, de sorte que l'on peut se rendre à la plage aussi par la voie du lac.

La Société pour l'exploitation des bains de plage de Neuchâtel a établi déjà des projets d'agrandissement et d'amélioration, qui seront réalisés graduellement, au cours des années suivantes, selon les ressources à disposition. La société est au capital de 120.000 francs, dont 60.000 francs ont été souscrits par la ville de Neuchâtel; les 60.000 autres ont été souscrits

WHITE HORSE WHISKY

Agents généraux pour la Suisse

LATELTIN S. A. ZURICH

BEI DER MAHLZEIT



PHILIPS RADIO

Wenn Sie

Hotel-Möbilar oder technische Einrichtungen zu kaufen suchen od. zu verkaufen haben, so lassen Sie eine Annonce in der Schweizer Hotel-Revue erscheinen.

Gutes Essen wissen Ihre Gäste erst dann richtig zu schätzen, wenn dabei gute Musik erklingt. Eine zarte Melodie, ein rhythmisch gespielter Tanz, das ist es, wonach das moderne Publikum verlangt. Eine Philips Verstärkeranlage ermöglicht es jedem Restaurant- und Hotelbesitzer, dieser Forderung der Zeit in einfacher Weise und ohne allzu große Kosten zu entsprechen. Das Publikum weiß Ihre guten Programme zu schätzen.

300,000 gesucht

(in Teilbeträgen) zur Gründung einer Hotel A. G. Bisheriger Ertrag neuweisen. Jahresbetrieb. Für Direktor mit wenigstens 100 Mille prima Existenz. Für Aktionäre gute Verzinsung. Näheres durch Postfach 19322, Luzern.

Auf kommende Herbstsaison ist in
LOCARNO
eine prächtig eingerichtete

Hotel-Pension

mit 20 Fremdenbetten zu verkaufen.
Bei grösserer Anzahlung Preis sehr
vorteilhaft. Gef. Off. an Chiffre D. E.
2238 an die Schw. Hotel-Revue, Basel 2.

HOTEL'S

Jahres- und Saison-Geschäfte

vermittelt
die führende, seit über 25
Jahren bestehende Spezial-
und Vertrauens-Firma:

G. Kuhn, Zürich

Hotel-Immobilien
56 Bahnhofstrasse 56

Feinste Referenzen Strengste Diskretion

A vendre ou à louer avec long bail et achat du matériel et mobilier

Hôtel-Pension-Restaurant-Tea-Room

situé entre Lausanne et Genève, 700 m. d'alt., sit. splendide, vue unique au mont. Grand restaurant en plein air, bar américain, terrasse et grande salle à manger, autre salle de banquet de 250 couverts, jardin potager, terrain de culture de 25.000 m², ferme, écurie, porcherie, poulailler. Hôtel et dépend. compl. remis à neuf. Aff. merv. p. fam. ou jeunes mariés ayant avec eux leur famille. Cond. de paiement très fav. à pers. sér. et d. m. l'off. Chiffre d'aff. prouv. et augmentant chaque année. Ecrite sous Chiffre A. T. 2269 à la Revue Suisse des Hôtels à Bâle 2.

Revue-Inserate haben Erfolg!

Zu verkaufen
in dem aufblüh. Kurort Ascona bestfreg.

Hotel-Pension

mit 20 Zimmern, in schönst., ruhig. Lage.
Nur Selbstkäufer, welche grosse Anzahlung leisten können, wollen sich melden
an Postfach 12048 Ascona.

CHAMPAGNE GEORGE GOULET, REIMS

LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Agents généraux pour la Suisse:
RENAUD Frères - Bâle - St-Moritz

Hôtel à vendre

A vendre, dans une localité importante du Jura bernois, un hôtel avec bonne clientèle et bon rapport. Affaire à enlever de suite. Bonnes conditions. Pour renseignements, s'adresser à Me. A. Jolissaint, notaire à St-Imier.

Zu vermieten an bestbekannt. Schweizer Kurort schönes, grosses

Restaurant mit Pension u. Kino

Jahresgeschäft. Gediegenes, sicheres Geschäft für tücht. Fachleute, die über mind. Fr. 20.000 verfügen zum Ankauf des Mobiliars. Gef. Offerten unter Chiffre LO 2246 an die Hotel-Revue, Basel 2.

Zu verkaufen event. zu verpachten

HOTEL

mit ca. 80 Betten und grossem Restaurant (Jahresgeschäft) mit nachweisbarem Jahresumsatz von Fr. 170.000 in weltberühmtem, erstklassigem Sommer- und Winterkurort, umständehalber auf Herbst 1930 an solventen und finanzkräftigen Fachmann zu übergeben. Anzahlung ca. Fr. 80.000, Fachtins nach Uebereink. Agenten Papierkorb. Gef. Offerten unter Chiffre JS 2278 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Hotelverkauf i. Graubünden Oberl.

(1700 m ü. M.) wegen Abblehen des Besitzers, kleines (25 Betten), gut eingerichtetes Hotel, in prima Lage, mit Jahresbetrieb und aussichtsreicher Zukunft, unter günstigen Bedingungen mit nachgewiesener Rendite. Für tüchtige Fachleute gute Existenz. Gef. Offerten unter Chiffre OE 2243 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Berner Oberland, Hauptort, sofort oder später zu verkaufen

Hotel-Restaurant

mit 35-40 Fremdenbetten, Garage etc., alles sehr massiv gebaut und gut erhalten. Hypt. günstig. Anzahlung Fr. 30.000 von nur seriösem Interessenten. Gef. Offerten unter Chiffre D A 2266 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.